

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CAUTERETS**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Date de la convocation
13/01/2025

Date d'affichage
20 /01/25

Séance ordinaire du Vendredi 17 Janvier 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le Vendredi dix sept janvier à vingt heures
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances
sous la présidence de Mr Jean-Pierre FLORENCE, Maire.

Présents :

JP. FLORENCE, Maire, V. TEXIER, JJ.FERRER, S.YKEN Adjoints,
J. BALES, A.LAYRE-CASSOU, P. FLURIN, E. BOLLE, M.AUBRY,
L.ORTEGA

Absents Excusés :

Mme MB. LARDAT qui a donné pouvoir à Mme V. TEXIER
Mr S.BOUBEKEUR qui a donné pouvoir à Mr S. YKEN
Mr D. LARDAT qui a donné pouvoir à Mr L. ORTEGA

Secrétaire de séance :

Mr S.YKEN

Délibération n° 1 - Attribution du marché de travaux pour la réhabilitation de l'Hôtel Le Londres en Maison des Saisonniers.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la première consultation les lots 2, 3, 4, 7 et 13 ont été déclarés infructueux. Une nouvelle consultation a été lancée.

Sur la base de l'analyse des offres réalisée par le maître d'œuvre GGR Architectes/ Beming, Monsieur le Maire propose de retenir les offres économiquement les plus avantageuses :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT HT
LOT 2 : Charpente - Couverture - Zinguerie	TROYANO	77 364,69€
LOT 3 : Ravalement de façade	LATU	70 326,52€
LOT 4A : Structure métallique	ALKAR SCOP	88 884,20€
LOT 4B : Serrurerie	ALKAR SCOP	43 437,00€
LOT 7 : Plâterie - Faux plafond - Isolation	OLIVEIRA ROGEL	255 412,22€
LOT 13 : Terrassement – VRD et Espaces verts	VIGNES ET FILS	56 912,09€
MONTANT TOTAL HT DES LOTS ATTRIBUES		592 336,72€

Soit un montant total des prestations s'élevant à 592 336,72€ HT, portant ainsi le montant total du marché à 2 489 311.65€.

.../...

Le conseil municipal invité à se prononcer,

Où l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide :

- D'attribuer le lot 2 Charpente-Couverture-Zinguerie à l'entreprise TROYANO pour un montant de 77 364,69 € ;
- D'attribuer le lot 3 Ravalement de façade à l'entreprise LATU pour un montant de 70 326,52€ ;
- D'attribuer le lot 4A Structure métallique à l'entreprise ALKAR SCOP pour un montant de 88 884,20 € ;
- D'attribuer le lot 4B Serrurerie à l'entreprise ALKAR SCOP pour un montant de 43 437,00€ ;
- D'attribuer le lot 7 Platerie-Faux plafond-Isolation à l'entreprise OLIVEIRA ROGEL pour un montant de 255 412,22 € ;
- D'attribuer le lot 13 Terrassement-VRD et Espaces Verts à l'entreprise VIGNES ET FILS pour un montant de 56 912,09 € ;
- D'inscrire le montant total de l'opération Maison des saisonniers, soit 2 489 311.65€ au budget 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE,

Jean-Pierre FLORENCE



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CAUTERETS

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Date de la convocation
13/01/2025

Date d'affichage
20 /01/25

Séance ordinaire du Vendredi 17 Janvier 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le Vendredi dix sept janvier à vingt heures
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances
sous la présidence de Mr Jean-Pierre FLORENCE, Maire.

Présents :

JP. FLORENCE, Maire, V. TEXIER, JJ.FERRER, S.YKEN Adjoints,
J. BALES, A.LAYRE-CASSOU, P. FLURIN, E. BOLLE, M.AUBRY,
L.ORTEGA

Absents Excusés :

Mme MB. LARDAT qui a donné pouvoir à Mme V. TEXIER
Mr S.BOUBEKEUR qui a donné pouvoir à Mr S. YKEN
Mr D. LARDAT qui a donné pouvoir à Mr L. ORTEGA

Secrétaire de séance :

Mr S.YKEN

Délibération n° 2 – Décision modificative Reversement taxe de séjour part Régionale

La part régionale de la taxe de séjour a été provisionnée lors du budget prévisionnel au compte 681, il convient maintenant de transférer cette provision au compte 73918 pour paiement.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-739218 : Autres prél. pour reversements de fiscalité entre coll locales	0.00€	86 000,00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00€	86 000,00 €	0,00€	0,00€
D-681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	86 000.00 €	0,00€	0,00€	0,00 €
TOTAL D 66 : Dotations aux provisions et dépréciations	86 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
Total FONCTIONNEMENT	86 000,00€	86 000,00€	0,00€	0,00€
Total Général		0.00 €		0.00 €

Le Conseil Municipal invité à se prononcer,

Où l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents et représentés :

Autorise la régularisation des écritures pour effectuer le reversement de la part régionale de la taxe de séjour.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE,

Jean-Pierre FLORENCE

Accusé de réception en préfecture
065-216501387-20250117-DEL2025-01-02-DE
Date de télétransmission : 21/01/2025
Date de réception préfecture : 21/01/2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CAUTERETS**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Date de la convocation
13/01/2025

Date d'affichage
20 /01/25

Séance ordinaire du Vendredi 17 Janvier 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le Vendredi dix sept janvier à vingt heures
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances
sous la présidence de Mr Jean-Pierre FLORENCE, Maire.

Présents :

JP. FLORENCE, Maire, V. TEXIER, JJ.FERRER, S.YKEN Adjoints,
J. BALES, A.LAYRE-CASSOU, P. FLURIN, E. BOLLE, M.AUBRY,
L.ORTEGA

Absents Excusés :

Mme MB. LARDAT qui a donné pouvoir à Mme V. TEXIER
Mr S.BOUBEKEUR qui a donné pouvoir à Mr S. YKEN
Mr D. LARDAT qui a donné pouvoir à Mr L. ORTEGA

Secrétaire de séance :

Mr S.YKEN

Délibération n° 3 – Maison de la santé - Régularisation amortissement subventions

Monsieur Jean-Pierre FLORENCE, Maire, expose que, le comptable public, M. POMMIER, a indiqué que des corrections comptables étaient nécessaires pour régulariser la situation de certains comptes sur le budget de la Maison de la Santé.

En effet, les subventions perçues sont amortissables, et afin de passer les écritures demandées il y a lieu de prendre les décisions modificatives suivantes :

Section Fonctionnement : Augmentation des dépenses de fonctionnement (D-60612), augmentation des recettes (R-777).

Section Investissement : Approvisionnement du D-13912 et D-13913 et diminution du D 23

.../...

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-60812 : Energie - Electricité	0,00 €	8 509,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	8 509,00 €	0,00 €	0,00 €
R-777 : Recettes et quota-part subv. invest. transférées au cpte résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 509,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 509,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	8 509,00 €	0,00 €	8 509,00 €
 INVESTISSEMENT				
D-13912 : Subv. inv. actifs amort. - Régions	0,00 €	7 109,00 €	0,00 €	0,00 €
D-13913 : Subv. inv. actifs amort. - Départements	0,00 €	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	8 509,00 €	0,00 €	0,00 €
D-231 : Immobilisations corporelles en cours	8 509,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	8 509,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	8 509,00 €	8 509,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		8 509,00 €		8 509,00 €

Le Conseil Municipal invité à se prononcer,
Où l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents et représentés :
Autorise la régularisation des écritures sur le budget Maison Médicale

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE,

Jean-Pierre FLORENCE



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CAUTERETS

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Date de la convocation
13/01/2025

Date d'affichage
20 /01/25

Séance ordinaire du Vendredi 17 Janvier 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le Vendredi dix sept janvier à vingt heures
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances
sous la présidence de Mr Jean-Pierre FLORENCE, Maire.

Présents :

JP. FLORENCE, Maire, V. TEXIER, JJ.FERRER, S.YKEN Adjoints,
J. BALES, A.LAYRE-CASSOU, P. FLURIN, E. BOLLE, M.AUBRY,
L.ORTEGA

Absents Excusés :

Mme MB. LARDAT qui a donné pouvoir à Mme V. TEXIER
Mr S.BOUBEKEUR qui a donné pouvoir à Mr S. YKEN
Mr D. LARDAT qui a donné pouvoir à Mr L. ORTEGA

Secrétaire de séance :

Mr S.YKEN

Délibération n°4 – Parking Municipal – Régularisation amortissement immobilisations

Monsieur Jean-Pierre FLORENCE, Maire, expose que, le comptable public, M. POMMIER, a
indiqué que des corrections comptables étaient nécessaires pour régulariser la situation de certains
comptes sur le budget du Parking.

En effet, les amortissements en M57 devant se faire au fil de l'eau, et afin de passer les écritures
demandées il y a lieu de prendre les décisions modificatives suivantes :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-8411 Salaires appointements commissions de base	856,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	856,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6811 Dotations aux amortissements corporelles et corporelles	0,00 €	856,01 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	856,01 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	856,01 €	856,01 €	0,00 €	0,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-28154 Matériel industriel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	856,01 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	856,01 €
R-18311 Emprunts obligataires remboursables à fin	0,00 €	0,00 €	856,01 €	0,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	856,01 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	856,01 €	856,01 €
Total Général	0,00 €		0,00 €	

Le Conseil Municipal invité à se prononcer,
Où l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents et représentés,
Autorise la régularisation des écritures sur le budget Parking Municipal

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE,

Jean-Pierre FLORENCE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CAUTERETS**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Date de la convocation
13/01/2025

Date d'affichage
20 /01/25

Séance ordinaire du Vendredi 17 Janvier 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le Vendredi dix sept janvier à vingt heures
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances
sous la présidence de Mr Jean-Pierre FLORENCE, Maire.

Présents :

JP. FLORENCE, Maire, V. TEXIER, JJ.FERRER, S.YKEN Adjoints,
J. BALES, A.LAYRE-CASSOU, P. FLURIN, E. BOLLE, M.AUBRY,
L.ORTEGA

Absents Excusés :

Mme MB. LARDAT qui a donné pouvoir à Mme V. TEXIER
Mr S.BOUBEKEUR qui a donné pouvoir à Mr S. YKEN
Mr D. LARDAT qui a donné pouvoir à Mr L. ORTEGA

Secrétaire de séance :

Mr S.YKEN

Délibération n° 5 – Marché ski scolaire 2025

Le 05 décembre 2024 la commune de Cauterets a lancé une consultation pour l'encadrement du ski scolaire pour les écoles de Cauterets. Une seule réponse est parvenue à la mairie de Cauterets. L'offre de l'Ecole de Ski Français répond aux exigences de la consultation.

Le montant du marché s'élève pour l'ensemble des trois lots à 4 704 € et se décompose ainsi :

- Lot 1 – Ski de fond pour un montant de 1344 €
- Lot 2 – Ski alpin 1^{ière} période pour un montant de 1680 €
- Lot 3 – Ski alpin 2^{ième} période pour un montant de 1680€ €

Le Conseil Municipal invité à se prononcer,

Où l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

Le conseil municipal décide d'attribuer le marché ski scolaire 2025 à l'Ecole de Ski Français pour un montant de 4 704 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE,

Jean-Pierre FLORENCE

Accusé de réception en préfecture
065-216501387-20250117-DEL2025-01-05-DE
Date de télétransmission : 21/01/2025
Date de réception préfecture : 21/01/2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CAUTERETS**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Date de la convocation
13/01/2025

Date d'affichage
20 /01/25

Séance ordinaire du Vendredi 17 Janvier 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le Vendredi dix sept janvier à vingt heures
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances
sous la présidence de Mr Jean-Pierre FLORENCE, Maire.

Présents :

JP. FLORENCE, Maire, V. TEXIER, JJ.FERRER, S.YKEN Adjoints,
J. BALES, A.LAYRE-CASSOU, P. FLURIN, E. BOLLE, M.AUBRY,
L.ORTEGA

Absents Excusés :

Mme MB. LARDAT qui a donné pouvoir à Mme V. TEXIER
Mr S.BOUBEKEUR qui a donné pouvoir à Mr S. YKEN
Mr D. LARDAT qui a donné pouvoir à Mr L. ORTEGA

Secrétaire de séance :

Mr S.YKEN

Délibération n°6 – Avance Office de Tourisme 200 000 €

Préalablement à l'élaboration des budgets, il convient d'accorder une avance sur subvention afin de permettre le fonctionnement des structures durant le premier trimestre 2025 ; ainsi sont concernés.

- Le budget de l'EPIC « Office du Tourisme » pour lequel une avance de subvention communale de 200 000 € permettrait un fonctionnement jusqu'à l'adoption du budget 2025.

Il est précisé que cette avance viendra en déduction des enveloppes votées lors du travail d'élaboration des budgets primitifs.

Sur l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- Autorise l'avance de subvention Office de Tourisme pour un montant de 200 000 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE,

Jean-Pierre FLORENCE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CAUTERETS**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Date de la convocation
13/01/2025

Date d'affichage
20 /01/25

Séance ordinaire du Vendredi 17 Janvier 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le Vendredi dix sept janvier à vingt heures
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances
sous la présidence de Mr Jean-Pierre FLORENCE, Maire.

Présents :

JP. FLORENCE, Maire, V. TEXIER, JJ.FERRER, S.YKEN Adjoints,
J. BALES, A.LAYRE-CASSOU, P. FLURIN, E. BOLLE, M.AUBRY,
L.ORTEGA

Absents Excusés :

Mme MB. LARDAT qui a donné pouvoir à Mme V. TEXIER
Mr S.BOUBEKEUR qui a donné pouvoir à Mr S. YKEN
Mr D. LARDAT qui a donné pouvoir à Mr L. ORTEGA

Secrétaire de séance :

Mr S.YKEN

Délibération n° 7 – Avance Cauterets Loisirs 200 000 €

Préalablement à l'élaboration des budgets, il convient d'accorder une avance sur subvention afin de permettre le fonctionnement des structures durant le premier trimestre 2025 ; ainsi sont concernés.

- Le Budget Cauterets Loisirs, pour lequel Monsieur le Maire propose d'octroyer une avance de 200 000 €.

Il est précisé que cette avance viendra en déduction des enveloppes votées lors du travail d'élaboration des budgets primitifs.

Sur l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

Le Conseil Municipal :

- Autorise l'avance de subvention à Cauterets Loisirs pour un montant de 200 000 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE,

Jean-Pierre FLORENCE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CAUTERETS**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Date de la convocation
13/01/2025

Date d'affichage
20 /01/25

Séance ordinaire du Vendredi 17 Janvier 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le Vendredi dix sept janvier à vingt heures
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances
sous la présidence de Mr Jean-Pierre FLORENCE, Maire.

Présents :

JP. FLORENCE, Maire, V. TEXIER, JJ.FERRER, S.YKEN Adjoints,
J. BALES, A.LAYRE-CASSOU, P. FLURIN, E. BOLLE, M.AUBRY,
L.ORTEGA

Absents Excusés :

Mme MB. LARDAT qui a donné pouvoir à Mme V. TEXIER
Mr S.BOUBEKEUR qui a donné pouvoir à Mr S. YKEN
Mr D. LARDAT qui a donné pouvoir à Mr L. ORTEGA

Secrétaire de séance :

Mr S.YKEN

**Délibération n° 8 – Validation projet Lys retenu par le Conseil d'administration Espaces
Cauterets**

Depuis 2021, les élus ont engagé une réflexion collective afin de définir une stratégie touristique pour la commune et d'identifier les projets à soutenir.

Objectifs:

- Développer des projets structurants pour le territoire, favorisant le remplissage des hébergements et générant des retombées économiques, tout en respectant les engagements politiques, l'environnement et la préservation des sites naturels.
- Renforcer l'attractivité du territoire de manière différenciée et maintenir la dynamique de développement économique.

Contexte et démarche du projet LYS

Le projet LYS vise à positionner Cauterets dans une dynamique complémentaire à celle des territoires voisins, tout en restant compétitif face aux grands projets en cours dans des stations telles que Tourmalet, vallée du Louron, Saint-Lary, Hautacam, Vallées d'Aax, Font-Romeu, Gourette, La Pierre Saint-Martin et Val d'Azun.

Le projet validé par le conseil d'administration d'Espaces Cauterets et Cauterets Restauration, prévoit :

- Le remplacement du télésiège du Grand Barbat par une télécabine 10 places.
- Le terrassement et la construction des gares amont et aval.
- L'acheminement des réseaux électriques en gare amont.
- Le dévoiement des réseaux électriques en gare aval.
- L'extension du restaurant de la gare supérieure du Lys.
- La maîtrise d'œuvre.

Financements des investissements	2025
Télécabine du Grand barbat	9 643 710,00
Terrassements télécabine	520 000,00
Gares télécabine et réseaux	2 521 290,00
MO	385 000,00
Restauration Gare supérieure du Lys	1 550 000,00
Terrassements amélioration offre débutants	
Diversification aménagements piétons	
Restauration Yeti Croq	
Restauration Grd barbat (sommital)	
Total financement par emprunt	14 620 000,00

Le Conseil Municipal invité à se prononcer,

Où l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré et par 6 voix pour (MM. JP. FLORENCE, JJ. FERRER,

S. BOUBEKEUR, S.YKEN, E.BOLLE, J.BALES), 7 contre (Mmes V TEXIER, MB LARDAT, MM. A.LAYRE-CASSOU, D.LARDAT, P.FLURIN, M.AUBRY, L.ORTEGA)

- Rejette le projet présenté dans son intégralité pour un montant de 14 620 000.00 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE,

Jean-Pierre FLORENCE

